

Bruxelles, le 24 avril 2017

Vente de 3 Séries d'Obligations Perpétuelles Junior Subordonnées dans le marché secondaire.

En sa qualité de créancier gagiste de 3 séries d'obligations junior subordonnées (les instruments), Belfius a l'intention de vendre ces instruments sur le marché secondaire.

Les instruments sont composés de 3 séries d'obligations perpétuelles junior subordonnées pour un montant nominal total de EUR 85 mio (codes ISIN: BE6293616627, BE6293618649, BE6293617633) émises par Belfius sur la base de son programme EMTN, dans le cadre de l'échange de la documentation d'emprunts subordonnés existants en obligations subordonnées. Les obligations (qui sont notées BBB par Fitch) ont été admises à la cote officielle de la Bourse de Luxembourg et sont soumises au droit anglais (et au droit belge pour les dispositions relatives à la subordination). Belfius et Morgan Stanley collaborent pour la vente des obligations sur le marché secondaire.

Les informations les plus récentes sur la dette subordonnée de Belfius (y compris les événements postérieurs à la clôture) figurent dans le Rapport Annuel 2016 (<https://www.belfius.com/EN/reports/index.aspx>).

Avant la conversion des obligations, ces emprunts subordonnés constituaient du capital prudentiel Tier 2, sans limitation dans le temps et pour leur montant nominal total. Préalablement à la conversion, Belfius a eu des échanges avec le régulateur afin de pouvoir maintenir le statut prudentiel de ces dettes subordonnées après la conversion. Dans l'état actuel de la réglementation, Belfius continuera à prendre les instrument en compte en Tier 2 sans limitation dans le temps et pour leur montant nominal total.

Contact presse

Ulrike Pommee
ulrike.pommee@belfius.be / press@belfius.be
02 222 02 57
www.belfius.com